



CONCERTATION CULTURE EUROPACITY

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DE RÉFLEXION COLLECTIVE DU 22 NOVEMBRE 2017 À GARGES-LÈS-GONESSE

Cet atelier de réflexion collective s'est déroulé le 22 novembre 2017 à Garges-lès-Gonesse. Il a duré une heure et demi – de 17h à 18h30 – et a réuni 11 participants (hors maîtrise d'ouvrage et prestataires).

Déroulement de la réunion :

1. Ouverture
2. Présentation d'EuropaCity et du nouveau plan d'aménagement
3. Discussion plénière sur la thématique des espaces à usage public
4. Remerciements et clôture de l'atelier

1. Ouverture

Présentation de la thématique de l'atelier :

Le présent atelier s'inscrit dans le processus de concertation spécifique engagé par La Belle Etoile en 2017. La séance vise notamment à recueillir les réactions des participants face au nouveau plan d'aménagement d'EuropaCity, mais aussi à imaginer les formes culturelles et artistiques qui pourraient investir les espaces à usage public d'EuropaCity.

Cet atelier se déroule en présence des garants de la concertation, nommés par la Commission nationale du débat public (CNDP), Aline GUERIN et Jean-Marc REBIERE.

2. Présentation d'EuropaCity et du nouveau plan d'aménagement

Le projet EuropaCity et ses fonctions culturelles

Nicolas MARANDON, EuropaCity, responsable des relations territoriales et de la concertation, présente le projet EuropaCity : le projet est situé sur le triangle de Gonesse, entre l'autoroute A1 et le Bourget et s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du Triangle de Gonesse, porté par Grand Paris Aménagement (GPA). Le projet sera relié *via* la ligne 17 à Paris, au nœud ferroviaire Saint-Denis Pleyel.



Le projet est porté par la société La Belle Etoile, une filiale à 50% de Dalian Wanda Group et d'Immochan. EuropaCity sera un quartier ouvert et accessible à tous et proposera, sur 80 hectares, des fonctions de loisirs, de commerces, et de culture.

Une programmation événementielle sera également proposée dans les espaces à usage public d'EuropaCity. Il est rappelé que le site EuropaCity sera accessible à tous. Le site se présente en effet comme un véritable quartier que les dynamiques culturelles du territoire pourront investir.

Le nouveau plan d'aménagement

Clémence RONDEPIERRE, EuropaCity, responsable de programme, présente le nouveau plan d'aménagement : suite au débat public qui a eu lieu en 2016, l'agence d'architecture BIG a revu le plan d'aménagement d'EuropaCity pour tenir compte tant des critiques que des remarques qui avaient été formulées à cette occasion.

Le nouveau plan d'aménagement vise à retrouver une ambiance urbaine et ouverte : un quartier mixte, organisé autour d'un parc urbain de 10 hectares, où les différentes activités s'entremêlent, et sont organisées autour d'équipements emblématiques confiés à différents grands noms de l'architecture contemporaine. L'espace public y retrouve une place importante et des porosités sont créées avec le quartier d'affaires jouxtant le site. Une partie des toitures paysagères seront également accessibles au public.

Les différentes offres culturelles sont disséminées sur l'ensemble du quartier. Les équipements culturels constitueront des repères visuels scandant le quartier. La fonction culturelle irrigue le projet, symbolisée par l'entrée principale d'EuropaCity, qui sera la Grande Halle d'expositions.

Suite à ces présentations, les questions des participants portent sur :

- La surface dédiée aux fonctions culturelles d'EuropaCity.

Le porteur de projet précise que celle-ci n'a pas évolué et reste de 50 000 m². Seule la répartition des fonctions au sein du site a évolué.

- Les distances au sein du site.

Le porteur de projet indique qu'une distance prévisionnelle d'environ 850 mètres sépare la gare située au nord du projet de l'extrémité sud d'EuropaCity.

- Le nombre d'emplois générés par les offres culturelles d'EuropaCity.



Le porteur du projet renvoie au dire d'expert réalisé lors du débat public, indiquant un chiffre de 480 emplois directs¹. Cependant, le secteur qui générerait le plus d'emplois en entrée directe n'est pas la culture mais l'hôtellerie et restauration.

- La jauge de la salle de spectacle et la possibilité de prévoir une jauge plus modeste, dédiée à des formes plus petites et aux réseaux du territoire.

Le porteur de projet indique qu'à l'intérieur, la jauge irait de 3 000 à 7 000 personnes pour la partie en intérieur, tandis qu'elle dépasserait les 8 000 personnes pour la partie en plein air. Une jauge plus modeste n'est pas prévue pour l'instant, mais elle pourra être intégrée à la réflexion et au cahier des charges de l'exploitant.

Samuel AUBERT, ABCD, rappelle que cet atelier porte sur les formes culturelles et artistiques pouvant prendre place dans les espaces à usage public d'EuropaCity et moins sur les équipements culturels *stricto sensu*. Cependant, d'autres ateliers à venir s'intéresseront plus particulièrement aux équipements culturels.

- Les Jeux Olympiques.

Il n'est aujourd'hui pas prévu d'accueillir des manifestations des Jeux Olympiques 2024 au sein d'EuropaCity. Le porteur du projet explique avoir indiqué sa disponibilité au comité d'organisation des Jeux Olympiques pour accueillir des manifestations liées aux JO.

3. Discussion plénière sur la thématique des espaces à usage public

Les participants sont invités à dresser une liste de formes culturelles et artistiques pouvant se développer sur les espaces à usage public d'EuropaCity et à les positionner sur le nouveau plan d'aménagement.

Tous les domaines culturels et artistiques sont envisageables :

- Spectacle vivant
- Art plastique et arts visuels
- Cultures urbaines
- Cinéma
- Architecture
- Lecture
- Etc.

Les participants sont invités à préciser la capacité d'accueil (grande jauge / petite jauge) dans les formes imaginées.

¹ <http://www.construisons-europacity.com/download/dire-dexpert-sur-limpact-du-projet-europacity-sur-lemploi-local/>



– **Le premier espace : entre la gare et la halle d'exposition**

Samuel AUBERT rappelle que la Société du Grand Paris, en charge de la création de la gare, dispose de sa propre direction artistique. Une entrée culturelle et artistique sera donc déjà proposée sur le parvis de la gare ou en son sein.

Concernant l'espace entre la gare et la halle d'exposition, un participant fait remarquer qu'il est difficile de se projeter dans cet espace sans connaître quel sera le contenu de la halle : il souhaite savoir quel sera le type d'expositions organisées (permanente, temporaire).

Une participante propose une continuité entre la halle d'exposition et le parcours de visite sur cet espace. Des œuvres pourraient d'ores et déjà être présentées sur la passerelle, en rapport avec les expositions dans la Halle.

Un enjeu pour cet espace d'accueil est également de présenter des thèmes d'actualité, à travers des installations artistiques temporaires. Une participante souligne l'importance d'être « dans le monde, dans le coup ». Plusieurs formes artistiques peuvent être imaginées : arts plastiques, installation musicale, street art, mapping, etc. **Pierre FRANQUEVILLE, ABCD**, évoque l'exemple de la Cité des Sciences qui avait mis en place une installation sonore dans son espace d'accueil. Celle-ci pourrait délivrer un certain nombre de messages sur l'offre culturelle actuelle d'EuropaCity. L'idée d'un « sommaire » des offres culturelles proposé dans cet espace est ainsi évoquée. Un participant suggère qu'il prenne la forme d'un grand tableau digital.

– **Les formes culturelles envisagées au sein des autres espaces à usage public**

Un participant rappelle que l'artisanat ne doit pas être écarté de la réflexion : ce domaine recouvre un champ très large (artisanat d'art, arts culinaires, etc.) et peut constituer une vitrine pour EuropaCity. La maîtrise d'ouvrage partage cette remarque : EuropaCity a par ailleurs signé une convention avec trois chambres de métiers et de l'artisanat et mène une réflexion sur une « cité de l'artisanat » présentant un spectre très large de savoir-faire. Cette cité de l'artisanat pourrait avoir un lien majeur avec le centre culturel pour enfants. Un participant évoque l'exemple du Puy-du-Fou où les artisans à l'œuvre sont visibles. La définition de cette cité de l'artisanat est actuellement en cours : elle n'est pas encore positionnée au sein du plan d'aménagement d'EuropaCity mais serait partie intégrante de la fonction commerce.

Un participant estime qu'il serait pertinent d'intégrer des formes de street art dans EuropaCity, le territoire étant en partie associé à cette forme artistique. Certains bâtiments pourraient être prévus pour accueillir des peintures murales éphémères sur leur façade. Des murs temporaires pourraient également être proposés aux artistes : le parc urbain serait alors utilisé pour disséminer des œuvres de street art. Cependant, ces formes demandent d'être définies et prévues en amont :



- Les bâtiments pouvant accueillir des peintures de façades éphémères doivent être identifiés en amont et cet usage doit être prévu avec l'architecte.
- Les murs temporaires doivent être gérés par une structure qui organise le roulement, la production artistique et la diffusion sur le site.

Au sujet de la salle de spectacle, un participant fait remarquer que les structures locales n'auront pas la capacité d'investir les grandes jauges prévues à l'intérieur de la salle (3000 à 7000 personnes) et en plein air (plus de 8000 personnes) : c'est pourquoi une petite jauge (500 à 1500 personnes) semble nécessaire. Un équipement modulable à demeure pourrait ainsi être conçu, puis mis à disposition ou loué pour de petites et moyennes jauges. Samuel AUBERT, ABCD, précise que les questions de coût, de sécurité, de régie, d'installations scéniques et de sonorisation doivent être anticipées en amont. Est évoqué l'exemple du Millennium Park à Chicago, qui intègre de grands arceaux permanents équipés en matériel régie et de sonorisation ainsi qu'une scène et permettant d'accueillir un concert en plein air.

Concernant les formes culturelles et artistiques en déambulation, la question de la largeur des rues au sein d'EuropaCity a également été abordée. En effet, la largeur prévue de 12 mètres restreint la capacité d'accueillir certains événements. Cette question reste à approfondir afin de mieux calibrer les besoins des grandes formes artistiques et culturelles en déambulation.

Le maître d'ouvrage rappelle par ailleurs qu'il ne sera pas opérateur des équipements culturels. Ainsi, à ce jour, il ne peut donner d'indications sur la suite susceptible d'être donnée aux propositions formulées précisément par les participants sur le contenu des équipements.

Concernant les équipements culturels, il précise que des contacts avaient été engagés avec la réunion des musées nationaux ou encore le Cirque du Soleil notamment. Pour ce qui est des espaces à usage public au sein d'EuropaCity, aucun contact n'a été pris à ce stade.

Selon un participant, le projet d'EuropaCity présente un « patchwork » d'équipements culturels variés, mais dont on ne saisit pas la cohérence d'ensemble ni comment ces équipements permettront de répondre aux besoins des habitants. La maîtrise d'ouvrage rappelle que si chaque équipement fait l'objet d'un projet spécifique et détaillé, travaillé avec la maîtrise d'ouvrage et les futurs exploitants, il n'existe cependant pas de projet unique ou de projet d'ensemble à EuropaCity. EuropaCity n'est pas en soi un équipement disciplinaire et ne suit donc pas un fil rouge spécifique. Actuellement, c'est cette hybridité qui fait nouveauté et signature : à terme la programmation événementielle permettra de créer du lien et le travail avec les opérateurs permettra également de progressivement construire le fil rouge pour faire cohabiter des univers différents. L'objectif est de créer les conditions et les outils pour qu'adviennent les formes culturelles et artistiques de demain.

4. Remerciements et clôture des échanges

La maîtrise d'ouvrage remercie les participants. Le prochain atelier culture aura lieu le mercredi 29 novembre à 17h à Arnouville (espace Charles Aznavour).